



ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE

SIÈGE SOCIAL : 43, rue de Redon 35000 Rennes - T : 02 99 67 39 14

*Présentation du 17 novembre 2016*



## *L'AIS 35, c'est*

- Une association composée d'un CA issu des métiers du social, de la magistrature, du logement social, du notariat, de l'entreprise etc.
- Une inscription sur les territoires de Rennes, Vitré, Redon, Saint-Malo, Dinan, Guichen, Maure de Bretagne
- Une réponse en terme de parcours d'insertion en faveur des personnes en grandes difficultés.



## *L'AIS 35, c'est*

- Un ensemble d'hébergements et d'accompagnements au logement
  - ✓ 2 CHRS (Rennes et Vitré)
  - ✓ 3 maisons relais (Rennes ; Vitré ; Redon)
  - ✓ Une PAO (Redon et Vitré)
  - ✓ Des services d'ASL, GLA, logements accompagnés
  - ✓ Des lits d'accueil d'urgence
  - ✓ Des lits dédiés aux personnes victimes de violence conjugale

120 salariés dont 39 en insertion



## *L'AIS 35, c'est*

- Des services en faveur de l'insertion par le travail et l'activité
  - ✓ Des AAVA (Rennes et Vitré)
  - ✓ Les AIPR (39 salariés en insertion – activités de conditionnement et industrielles)



## *LES AAVA*

Proposer à des résidents et des personnes extérieures, une possibilité de retrouver le chemin du travail.

Pas de pré-requis pour y accéder. Les travailleurs extérieurs sont prescrits par un organisme d'insertion, (CCAS, ...).

Dans ce dernier cas, il y a signature d'une convention tripartite AAVA / travailleur / prescripteur et déclaration à la Préfecture.



## *LES AAVA*

Activités de sous-traitance, cuisine, ménage, entretien de locaux, bois de chauffage, maraîchage, entretien des extérieurs.

20 heures par semaine, maximum 80 heures par mois.

Plages horaires de 4 x 2h chaque jour.



## *LES AAVA*

Objectif : les amener à une fréquentation régulière des ateliers, pour reprendre pied dans une activité professionnelle.

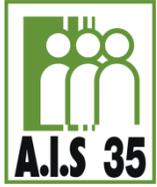
Accompagnement dans un 'parcours' : le passage aux AAVA contribue à franchir un pas pour ensuite se tourner vers une structure type ACI par exemple.



## *LES AAVA*

En ACI, les travailleurs sont salariés (CDDI) avec agrément Pôle Emploi (2 ans maximum, une fois dans sa vie).

Les contraintes et attentes sont plus fortes en ACI : cadence, régularité, technicité, travail en équipe ...



## *LES AAVA*

En AAVA, les freins sont surtout personnels, qui empêchent de se remettre durablement au travail.

En ACI, ces freins sont amoindris et priorité peut être donnée au professionnel / perso.



## *LES AAVA*

Les clients peuvent être internes, professionnels (entreprises, collectivités) ou particuliers.

Les clients professionnels participent ainsi à une œuvre sociale, en sous-traitant des tâches à faible valeur ajoutée.

C'est un partenariat où la relation client – fournisseur est souple et privilégiée.



## *L'AIS 35, c'est*

- Des prestations sociales et médico-sociales
  - ✓ Une maison de retraite (Vitré)
  - ✓ Les Lits Halte Soins Santé (Rennes)
  - ✓ La confection de repas à des personnes démunies par les cuisines de Rennes et Vitré



## *L'AIS 35, c'est*

- Un Service d'Action Sociale
  - ✓ Contrôle judiciaire socio- éducatif
  - ✓ Enquêtes sociales rapides
  - ✓ Enquêtes de personnalité
  - ✓ Aide aux victimes
  - ✓ Stages (stupéfiants, violences conjugales)
  - ✓ Médiation pénale
  - ✓ Référent terrorisme
  - ✓ Téléphone grand danger